

COMMUNE DE MIETESHEIM



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 mars 2025 sous la présidence de M. Jean-Marie OTT, maire.

Date de convocation : **24/02/2025**

Nombre de conseillers élus : 14

Nombre de conseillers en fonction : 13

Conseillers présents : 11 (BAEUPERLE Arnaud, BAUMONT Valérie, MOTTIER Claire, FISCHER Scarlett, HESS Frédéric, KENNEL Franck, OTT Jean Marie, PETER Elodie, URBAN Gilles, SERHANE Amandine, WITZ Manuel).

Conseillers excusés : 2 MERKLING Sébastien a donné pouvoir à MOTTIER Claire, WEBER Alain a donné pouvoir à BAUMONT Valérie

Secrétaire de séance : MOTTIER Claire (Art. L.2541-6 et L.2541-7 du CGCT)

Calcul du quorum : par application de l'article 10 de la loi n°202-290 du 23 mars 2020 modifié par l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 : *Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum.*

Le quorum étant atteint avec 11 membres présents à l'ouverture de la séance, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Résultat du vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 05/2025 : COTISATION 2025 - CAAA

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents

- d'affecter la totalité de l'argent de la chasse pour le paiement des cotisations à la CAAA,
- de procéder au mandatement de 6 000 € au bénéfice de la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin,
- de financer cette cotisation au B.P. 2025 sous C/65744, où un crédit suffisant est prévu.

Transmis au représentant de l'Etat

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire et publié le 04/03/2025

Le Maire,
Jean-Marie OTT

Signature du secrétaire de séance
MOTTIER Claire

